BULLETIN INTERCOMMUNAL D'INFORMATIONS

# Vivre en PÉRIGORD RIBÉRACOIS

SERVICE HABITAT

SERVICE ACTION SOCIALE

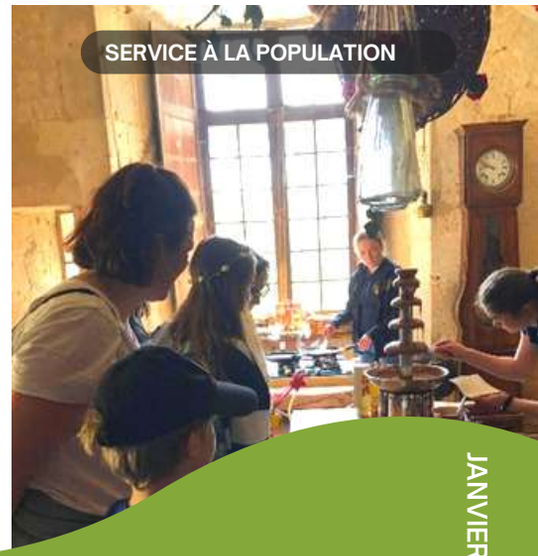

SERVICE À LA POPULATION

www.ccpr24.fr

JANVIER 2024/ N°21

# Cela s'est passé près de chez vous

Festidrôle
Mai 2023

Balade du lundi
Été 2023

Transhumance
octobre 2023

Salon de l'habitat
Septembre 2023

Visite usine Chausson
Octobre 2023

Café linguistique
2023

Signature Contrat
Territorial Global
Décembre 2023

Fête des lumières
Décembre 2023

*LA LETTRE INTERCOMMUNALE N°21– DÉPÔT LÉGAL FÉVRIER 2024*
*RESPONSABLE DE PUBLICATION : DIDIER BAZINET - N°ISSN: 2274-2964 8*

*Conception : Service communication Ccpr - Impression : IOTA Imprimerie*
*Crédits Photos : Alexandra Prunier - OtiCcpr24 - Ccpr - Canva*

# ÉDITO

La CCPR, une collectivité qui accompagne au quotidien

Nous pouvons tous mesurer les avantages et les inconvénients de vivre à la campagne.
Avec mes collègues maires et conseillers communautaires, nous militons et tentons d'agir pour une ruralité attractive et solidaire.
Attractive, car nous souhaitons soutenir notre économie et favoriser l'investissement des porteurs de projet notamment dans le domaine du tourisme. Nous accompagnons ainsi toutes les initiatives que nous jugeons importantes pour le Périgord Ribéracois. Nous le faisons de façon réfléchie, posée et avec détermination lorsque nous avons la conviction qu'un projet contribuera à notre attractivité ;
Solidaire, car beaucoup d'entre nous ont un sentiment justifié d'abandon. Nous ne pouvons que constater que l'accès aux services publics dans le milieu rural et dans le milieu urbain n'est pas garanti de la même façon. Nos 44 mairies et la Communauté de communes prennent le relais de services publics locaux défaillants pour ne laisser personne au bord du chemin. L'exemple de la politique intercommunale de l'habitat, développée dans cette lettre intercommunale, en est la parfaite illustration. Pour que tous nos administrés, et notamment les plus modestes, puissent bénéficier des nouvelles aides financières pour la rénovation des logements nous avons fait le choix d'avoir notre propre service. Il est sur le terrain au quotidien et le succès qu'il rencontre nous conforte dans ce choix.
Cette présence sur le terrain est indispensable car seul le contact humain peut rompre ce sentiment d'abandon. C'est pour cette raison que nous avons également consacré un article à notre Centre intercommunal d'Action Sociale et à ses agents qui, chaque jour, vont chez les administrés, généralement les plus âgés, pour qu'ils puissent rester à domicile et ne pas se sentir isolés.
Les difficultés financières que nous subissons de la part d'un État qui ne reconnait pas les besoins spécifiques du monde rural peuvent nous décevoir mais certainement pas nous décourager ni nous faire regretter nos choix pour un territoire du Périgord Ribéracois, attractif et solidaire.

**Didier BAZINET**

Didier Bazinet,
Président de la CCPR

Communauté de Communes du Périgord Ribéracois

# SOMMAIRE


## 04 - 05 - 06
### SERVICE HABITAT
*Le Périgord Ribéracois vous accompagne dans vos démarches !*

## 07
### SERVICE PUBLIC ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
*Le Périgord Ribéracois vous accompagne dans vos installations*

## 08 - 09 - 10
### SERVICE ACTION SOCIALE INTERCOMMUNALE
*Le Périgord Ribéracois accompagne ses ainés*

## 11
### SERVICE À LA POPULATION
*Le Périgord Ribéracois agit pour nos écoles et nos familles*

# ACCOMPAGNER NOS ADMINISTRÉS : UNE DE NOS MISSIONS PRIORITAIRES

La Communauté de communes du Périgord Ribéracois s'est dotée depuis le 1er janvier 2023 de son propre service Habitat qui assure un accompagnement aux habitants de notre territoire pour leurs travaux d'amélioration énergétique et/ou de maintien à domicile

## QUEL TYPE D'ACCOMPAGNEMENT ?

Les agents accompagnent les propriétaires occupants et propriétaires bailleurs tout au long de la démarche pour la création de leur compte, les diverses validations, les demandes d'aides auprès des différents organismes afin de réduire au maximum le reste à charge. Le service travaille conjointement avec les services sociaux si besoin afin d'assurer un véritable accompagnent social. Un service totalement gratuit pour les propriétaires occupants en ressources très modestes et modestes.

## Quelles sont les différentes étapes d'une demande ?

1. Le service est contacté par mail, par téléphone ou via une inscription en ligne sur "Mon Projet Anah".
2. Un premier entretien est proposé par téléphone, au bureau ou à domicile pour étudier le projet. Plusieurs éléments vont être analysés : les revenus du foyer, le type de travaux, le type de propriétaire (locataire, occupant, bailleur).
3. Si le projet est éligible, le demandeur va faire établir des devis selon les travaux retenus lors de l'entretien et en fonction des besoins.
4. Une fois les devis obtenus, le service effectue une visite accompagné soit d'un thermicien pour réaliser un audit énergétique du logement pour les travaux énergie soit d'un ergothérapeute pour le rapport autonomie pour les travaux de maintien à domicile.
5. Un plan de financement indiquant le montant des aides et le reste à charge est ensuite réalisé.
6. Si le projet est retenu il est alors déposé par le service pour passage en commission d'aides de l'Anah.
7. Une fois l'accord obtenu, le demandeur peut réaliser ses travaux pour lesquels une demande d'avance ou demande d'acompte peut être sollicitée par le service afin d'aider le porteur de projet dans le règlement des premières factures.
8. Lorsque les travaux sont totalement terminés une visite de fin de chantier est réalisée par le service et la demande de solde des aides auprès des différents financeurs est sollicitée par les agents.

## QUELQUES CHIFFRES POUR 2023

**42**
dossiers de travaux pour l'amélioration énergétique représentant

**1 109 774 €**
de travaux
dont
**655 465 €**
de subventions attribuées

**14**
dossiers de maintien à domicile représentant

**72 657 €**
de travaux
dont
**44 978 €**
de subventions attribuées

## EXEMPLE DE TRAVAUX
*(pour un couple aux ressources très modestes)*

Remplacement des menuiseries avec volets roulants, isolation des combles, installation d'un poêle à granulés en remplacement de radiateurs électriques, installation d'un chauffe-eau thermodynamique en remplacement d'un chauffe - eau électrique.

**Coût TTC : 23 855.99€**
**Aide totale : 15 092.81€**
**Reste à charge : 8 763.18€**
(En 2024 ce dossier aurait eu un reste à charge de 5 909.99€)

# 2024 : AUGMENTATION DES AIDES POUR LES TRAVAUX D'AMÉLIORATION ÉNERGÉTIQUE

## La CCPR s'engage à accompagner et/ou conseiller tous les demandeurs indépendamment de leur niveau de ressources

**2024 signe l'arrivée d'une véritable volonté d'œuvrer pour l'amélioration énergétique des logements. L'État ambitionne la rénovation d'ampleur de 200 000 logements en 2024 afin de permettre à chacun de vivre dans des logements dignes et durables et l'accélération de la transition écologique du parc de logements privés.**

## Quelles sont les principales conditions pour bénéficier des nouvelles aides de rénovation énergétique d'ampleur ?

- Être accompagné par un organisme agrée Mon Accompagnateur Rénov' (MAR)
- Agir sur au moins 2 postes d'isolation parmi les menuiseries, l'isolation des murs, l'isolation des combles, l'isolation du sol
- Les travaux doivent permettre d'améliorer la classe de performance énergétique du logement d'au moins 2 niveaux (exemple : les travaux permettent de passer de l'étiquette F à l'étiquette D)
- Les travaux ne doivent pas inclure l'installation d'une chaudière gaz, fioul ou charbon
- Le logement doit avoir plus de 15 ans

Une fois ces principales conditions réunies vous pouvez ajouter tous les autres travaux d'amélioration énergétique éligibles souhaités.

Francis LAFAYE

4ème Vice-Président délégué à l'aménagement de l'espace et à l'urbanisme

**Que pensez-vous des nouvelles aides 2024 pour les travaux d'amélioration énergétique d'ampleur et/ou d'adaptation des logements ?**

*Il s'agit ici d'une véritable volonté d'améliorer la qualité de vie des habitants tant en terme de confort énergétique que de maintien à domicile tout en étant accompagné par des professionnels.*
*Il faut néanmoins rester très prudent car de telles aides vont engendrer une augmentation significative des démarchages abusifs et une hausse du coût des travaux.*

*La Communauté de communes et son service d'aide aux travaux permet d'être accompagné et / ou conseillé de manière totalement neutre et fiable.*

### POUR LES TRAVAUX DE RÉNOVATION D'AMPLEUR

Jusqu'à :

**90%** d'aides pour les ressources très modestes

**70%** d'aides pour les ressources modestes

**60%** d'aides pour les ressources intermédiaires

**45%** d'aides pour les ressources supérieures

*Travaux d'isolation*

# 2024 - LA CCPR AGRÉÉE "MON ACCOMPAGNATEUR RÉNOV' (MAR)"

Un agrément obligatoire qui nous permet d'accompagner tout demandeur quel que soit ses ressources tant pour les travaux de rénovation d'ampleur que pour les travaux d'adaptation des logements !

## SERVICE AIDE À L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Nathalie MAROIS
06.43.86.71.36

Gautier RAGONNET
07.56.38.52.64

11 Rue Couleau
24600 RIBÉRAC

n.marois@ccpr24.fr

g.ragonnet@ccpr24.fr

# 2024 : AUGMENTATION DES AIDES POUR LES TRAVAUX D'ADAPTATION DES LOGEMENTS

## L'aide MaPrimeAdapt' un dispositif plus simple avec une aide financière plus élevée

L'objectif est de faciliter l'accès aux aides. **La Communauté de communes du Périgord Ribéracois est agréée pour vous accompagner dans votre démarche.**
Quelles sont les conditions principales pour bénéficier des aides à l'adaptation des logements ?

- Avoir au moins 60 ans ou être en situation de handicap
- Avoir des ressources très modestes ou modestes
- Réaliser des travaux d'adaptation du logement éligibles (adaptation de la douche, installation d'un monte escalier, pose de volets roulants électriques...)
- Être accompagné administrativement et techniquement par le service de la Communauté de communes

### POUR LES TRAVAUX D'ADAPTATION

**Une aide de de l'Anah (Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat) :**

**70%** d'aides pour les ressources très modestes

**50%** d'aides pour les ressources modestes

**A laquelle s'ajoute :**

**5%** **d'aide de la CCPR**

### EXEMPLE DE TRAVAUX

Remplacement de la baignoire par une douche

**Coût TTC : 7 502.04€**
**Aide totale : 5 115€**
**Reste à charge : 2 387.04€**
(En 2023 ce dossier aurait eu un reste à charge de 3 751.02€)

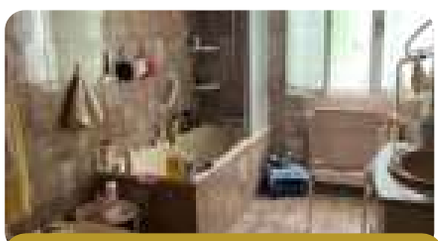

*Avant Travaux*

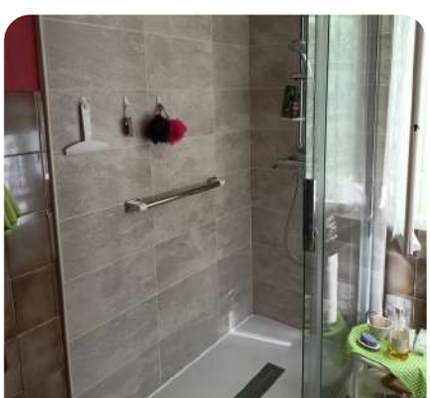

*Après travaux*

# A VOS AGENDAS : LE PROCHAIN SALON DE L'HABITAT SE TIENDRA LES 19, 20 ET 21 SEPTEMBRE 2025

## Retour sur le Salon de l'Habitat 2023 : une vraie réussite !

En septembre dernier la Communauté de communes du Périgord Ribéracois et ses partenaires organisaient le Salon de l'Habitat et de la rénovation à Ribérac.
Avec plus de 70 exposants et plus de 3000 visiteurs en trois jours, cet évènement a été une véritable réussite.
Ainsi, après consultation des différents partenaires, exposants, organismes... il a été décidé à l'unanimité l'intérêt de renouveler cet évènement tous les 2 ans !
Vous pouvez d'ores et déjà retenir **la prochaine date du Salon de l'Habitat qui se tiendra les 19,20 et 21 septembre 2025 !**

### DEMANDE D'INFORMATIONS

Sara WENIG | 24 320 Verteillac | s.wenig@ccpr24.fr

Retrouvez plus d'infos sur Facebook

# SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF : UNE MISSION OBLIGATOIRE

La mission obligatoire du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) est de s'assurer du suivi des installations, de leur entretien et de vérifier l'absence de risque pour la santé des personnes et/ou de risque de pollution avérée de l'environnement. Par conséquent, chaque installation doit être vérifiée périodiquement sans excéder 10 ans. L'usager reçoit à cet effet, un avis de passage préalable et s'affranchit à travers la facture d'eau de la redevance « assainissement » d'un montant de 28€/an. En cas de refus de contrôle, l'article L1331-8 du Code de la Santé Publique, prévoit des pénalités financières applicables d'un montant de 280€ pouvant être majorées jusqu'à 400%.

**Depuis le 1er janvier 2024, une étude de conception doit être fournie obligatoirement en pièce justificative du dossier de demande de conception pour tous les projets neufs et les projets de réhabilitation d'une installation existante.**

## Que comprend cette étude de conception, quelle est son utilité ?

Elle comprend :

- Une étude de sol permettant de mesurer ses caractéristiques physiques, épaisseur et perméabilité notamment ainsi que les différentes contraintes de la parcelle
- Une étude de définition de filière comprenant le dimensionnement et le choix de l'ouvrage d'Assainissement Non Collectif.

Cette étude permet de définir les critères techniques indispensables, assure la pérennité et la stabilité des ouvrages et simplifie l'intervention de l'ensemble des acteurs (usager/entrepreneur/SPANC).
Pour information, il existe une charte qualité départementale des bureaux d'études habilités à réaliser ce type d'étude correspondant au cahier des charges inscrit dans notre règlement de service.

**RETROUVEZ LA LISTE DES BUREAUX D'ÉTUDE AGRÉÉS**

**ET UN GUIDE PRATIQUE POUR LES USAGERS**

**SERVICE DE VIDANGES GROUPÉES**

**Vous êtes un particulier et souhaitez faire vidanger votre fosse septique ou votre fosse toutes eaux, contactez le SPANC !**
Un service de vidanges groupées est en place et vous permet de **bénéficier de prix avantageux.**

Ophélie MENERET
05.53.92.50.67

o.meneret@ccpr24.fr

Rue André Cheminade
24 600 Ribérac

Et sur www. ccpr24.fr

# LE CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CIAS) : LES AIDES À DOMICILE EN PREMIÈRE LIGNE

Les membres du conseil d'administration ont à cœur de valoriser la profession des aides à domicile et sont attentifs à leurs conditions de travail. Apporter un regard positif sur les missions effectuées par chacun (e), améliorer leur quotidien tant professionnel que personnel, innover, échanger...

Chaque jour, 76 agents sillonnent les routes de nos 44 communes et prennent soin, au quotidien, de nos aînés principalement.
De l'entretien de leur logement, à l'accompagnement de la personne tant pour la toilette, l'habiller le matin ou l'aider pour le soir, lui apporter une oreille attentive, faisant également les courses, mais aussi la livraison des repas voire leur préparation simple... nos aides à domicile sont indispensables et effectuent leurs missions avec professionnalisme.
Depuis janvier 2023, les aides à domicile sont dotées d'un téléphone portable professionnel. Une véritable avancée qui permet de traiter rapidement les informations, de connaitre le dossier de chaque bénéficiaire, de fluidifier et améliorer les échanges entre collègues...
Les agents disposent également de 41 véhicules professionnels attribués selon des critères bien définis en fonction de leurs déplacements.
Tout au long de l'année, des ateliers de sensibilisation sont organisés afin de leur permettre de gérer au mieux les situations auxquelles ils peuvent être confrontées. Leurs emplois du temps sont établis en fonction de leurs besoins et au mieux selon leurs disponibilités afin de que vie personnelle et vie professionnelle puissent se conjuguer.

**Une politique des ressources humaines volontariste.**
La volonté des élus est de rendre plus attractif le métier d'aide à domicile. Parmi les principales mesures récemment mises en place citons le passage progressif à 35h des agents et la valorisation des formations.

Philippe BOISMOREAU
7ème Vice-Président délégué à l' Action Sociale – et au CIAS

**Quelle est la priorité pour le service d'aide et d'accompagnement à domicile ?**

*La priorité du service est de contribuer au maintien à domicile des personnes âgées. Chacun aspire à vivre prioritairement chez soi mais certains d'entre nous ont besoin, pour rester à domicile, d' être accompagné par un ou une aide à domicile. C'est un métier difficile et exigeant qui commence peu à peu à être reconnu. Je tiens d'ailleurs à saluer le professionnalisme, le dévouement et l'engagement de nos équipes sur le terrain chaque jour de la semaine.*

## FLUIDIFIER LES ÉCHANGES, ÊTRE RÉACTIFS UNE AUTRE PRIORITÉ

En 2024, une auxiliaire de vie sera désignée référente pour chaque dossier de grande dépendance afin de faciliter la coordination de chaque intervenant (e), repérer les fragilités, optimiser les actions auprès des bénéficiaires et assurer ainsi un service de qualité et un suivi qualitatif de ces dossiers.
Cet agent sera l'interlocuteur privilégié des responsables de secteur, il informera des problématiques liées à ces dossiers et fera le lien avec ses collègues aidants à domicile.

## QUELQUES CHIFFRES

**76** aides à domicile

**74 000** heures d'aides à domicile réalisées en 2023

**7** agents administratifs

**120** repas par jour livrés en moyenne

**41** véhicules professionnels

**Centre Intercommunal d'Action Sociale : 05.53.90.61.94**

**Bonas**
**24 350 Tocane St Apre**

# LE CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CIAS) : DES FORMATIONS ET DES FORMATEURS

## Des formations en interne pour encore plus de réactivité, de professionnalisme et d'autonomie, des équipements en démonstration.

En 2024, un agent du CIAS va devenir formateur pour la Prévention des Risques liés à l'Activité Physique – Sanitaire et Social Accompagnement à La Mobilité.
Ainsi, les agents pourront être formés et informés régulièrement. Pour toutes les problématiques rencontrées ou toutes les interrogations, cet agent formateur spécialisé en interne pourra répondre rapidement et avec précision à toutes les questions des aides à domicile.

Le CIAS dispose également d'une salle témoin qui permet aux aides à domicile de tester les nouveaux équipements afin de pouvoir les utiliser aisément chez les bénéficiaires.
Une bonne utilisation du matériel diminue les risques de blessure de l'agent et offre un meilleur confort et service aux bénéficiaires.

### QUELQUES CHIFFRES CLES

**2** agents en cours de formation Sauveteur Sécurité au Travail

**67** agents sensibilisés à la prévention routière

**31** agents formés à l'utilisation des aides techniques

**4** agents sensibilisés au simulateur de vieillissement

**24** agents sensibilisés à la maladie de Parkinson

*Sensibilisation routière*

*Sensibilisation au vieillisement*

*Salle témoin équipée*

## LE PORTAGE DES REPAS

Chaque jour en moyenne 120 repas sont distribués. Les livraison s'effectuent sur deux tournées réparties entre Tocane et Ribérac.
3 types de repas élaborés par des diététiciens sont proposés en fonction des besoins spécifiques des bénéficiaires :

- Un menu classique
- Un menu sans sel
- Un menu pour les personnes diabétiques

Les aides à domicile peuvent, à la demande, améliorer les plats livrés en liaison froide afin de les rendre plus appétents en les présentant en assiettes, en les assaisonnant selon les bénéficiaires... Manger doit rester un plaisir !

# LE CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE : C'EST AUSSI 2 RÉSIDENCES AUTONOMIE

## Le CIAS du Val de Dronne est propriétaire de deux résidences autonomie : une à Ribérac, la seconde à Tocane St Apre

**Dans chacune de ces structures** on peut profiter d'un espace de vie commun qui facilite les liens entre les résidents et qui permet la mise en place d'animations collectives.

Les résidents disposent d'un système d'accès sécurisé aux bâtiments (interphonie et accès par badge) garantissant leur sécurité pendant le week-end tout en continuant à bénéficier de la présence d'une personne qui passe le matin et le soir du lundi au vendredi .
Ils peuvent également bénéficier sur demande d'une aide à domicile. Ils sont à proximité des commerces, de lieux de promenades sécurisés

*Résidence autonomie Tocane*

*Résidence autonomie Ribérac*

*Atelier motricité*

*Repas de fin d'année*

## Des activités pour les résidents

Le CIAS propose aux résidents différentes animations en partenariat avec le service des sports et le service Séniors de la CCPR. Différents acteurs de la vie sociale du territoire y interviennent également.
Le service des sports propose un atelier motricité par semaine. Il favorise ainsi le maintien de l'autonomie, la lutte contre l'isolement, l'aide au maintien à domicile et participe également au repérage des fragilités.

Le service des Séniors propose quant à lui un ensemble d'activités tout au long de l'année permettant ainsi de rompre l'isolement tout en créant du lien. Des sorties sont assurées par le service au restaurant, au cinéma. Mais aussi pour des visites de sites, pour assister à des spectacles. Des animations sont organisées au sein même des résidences autonomie.

*Sortie au restaurant*

## SERVICE ACTION SOCIALE INTERCOMMUNALE

**Résidence autonomie Tocane : 05.53.90.61.94**
**Résidence autonomie Ribérac : 05.53.90.28.40**

Bonas
24 350 Tocane St Apre

11 Rue Couleau
24600 Ribérac

**Centre Intercommunal d'Action Sociale : 05.53.90.61.94**

# LE SERVICE À LA POPULATION AGIT POUR SES ÉCOLES ET SES ASSOCIATIONS

## La Communauté de communes du Périgord Ribéracois œuvre au quotidien en faveur des écoles et des associations de ses 44 communes

La Communauté de communes du Périgord Ribéracois a la compétence scolaire ce qui signifie qu'elle assure l'entretien et le fonctionnement des équipements d'enseignement élémentaire et préélémentaire des écoles de ses 44 communes (mobilier, fournitures, recrutement et la gestion des agents techniques ainsi que des agents territoriaux spécialisés des écoles ,..)
Au cours de ces dernières années les écoles ont été équipées de matériel informatique (ordinateur, téléphonie, tableau numérique, tablette, classe mobile, photocopieur...)
Les aires de jeux scolaires ont été remises aux normes et ainsi sécurisées.

### QUELQUES CHIFFRES CLÉS

**23** écoles

**1 101** élèves

**24** ATSEM

**18** agents d'entretien *(dont 12 mises à disposition par les communes)*

### Le service à la population soutient les associations sportives et culturelles du territoire

La CCPR alloue des subventions aux associations sportives et culturelles sous certaines conditions.
Elle organise également la journée des associations tous les ans en septembre afin de mettre en valeur le tissu associatif de notre territoire.

**16 000 €**
Subventions attribuées aux associations sportives

**19 543 €**
Subventions attribuées aux associations culturelles

*sortie famille*

Vanessa BELAIR
06 88 56 75 78

v.belair@ccpr24.fr

Retrouvez le livret trimestriel ici

# DES ACTIONS POUR LES FAMILLES

## Le service à la population s'est doté d'un service familles qui gagne en notoriété

Ce service de la CCPR organise des sorties et des rencontres pour permettre aux familles de découvrir d'autres horizons à moindre coût, de créer du lien Parents/Enfants.
Pour toutes les sorties les tarifs du transport, des activités, les locations de matériel et les repas sont négociés par la référente famille.
N'hésitez pas à consulter le livret trimestriel pour connaitre le programme.

## Les service familles c'est aussi des animations gratuites, régulières tout au long de l'année !

- **NOUVEAUTÉ 2024 - Les ateliers cuisine en famille !**
- **Les Après M'jeux** : les animateurs se déplacent de communes en communes pour être au plus près des familles. Une occasion de partager un moment convivial en famille, entre amis autour des jeux de société sans oublier un espace pour les plus petits. Joie et bonne humeur toujours au rendez-vous ! **Le samedi après-midi, dates et lieux disponibles sur le livret trimestriel**
- **Le "Coin des Parents Imparfaits"** une animation mensuelle dans les locaux du Relais Petit Enfance (sous la piscine de Ribérac) où l'on échange sur de nombreuses thématiques autour de la parentalité (les émotions des enfants, les petits gestes de bien être...)
- **Tous les 1ers mardis de 9h30 à 11h30 et les 3ème mardis de 19h30 à 21h30**

# INFORMATIONS DIVERSES

## FAITES LE PLEIN D'ACTIVITÉS ADOS

Le service des ados (de la 4ème à la terminale) vous propose un panel d'activités variées les mercredis après-midi sans oublier des journées spéciales pendant les vacances mais aussi pendant les week-end et bien plus encore !
Retrouvez le programme en flashant le QR code ci-dessous et sur le site internet de la CCPR !

Mathilde LORANT
06 82 74 69 36

## FAITES VOS VACANCES

*19, 20, 21 ET 22 FÉVRIER 2024*

Venez faire le plein d'activités manuelles, créatives, sportives et bien d'autres...
Les activités proposées lors de ces trois journées s'adressent aux enfants jusqu'à 16 ans accompagnés par un adulte qui peut aussi participer aux activités !
Activités sur inscription
Un tarif unique par participant valable pour les 3 jours.

Inscrivez-vous au 05.53.92.50.60

## SEMAINE MULTI ACTIVE

### DU 15 AVRIL AU 19 AVRIL 2024

Prenez d'ores et déjà note de la date de la semaine multi active ! Une occasion pour les enfants de pratiquer différentes activités de pleine nature, des sports collectifs, individuels... encadrés par les éducateurs sportifs de la Communauté de communes du Périgord Ribéracois.

## "SÉNIORS A NOUS LA FORME"

*TOUS LES JEUDIS HORS VACANCES SCOLAIRES*

Tous les jeudis le Conseil Départemental de la Dordogne en partenariat avec la CCPR organise des activités sportives adaptées, des ateliers... pour les plus de 60 ans.
Les activités du dispositif" Séniors à nous la forme" rencontrent toujours un véritable succès.

Renseignements et inscriptions au 06.30.94.61.95

## FESTIDRÔLE

*25 MAI 2024*

Rendez-vous au village vacances de Beauclair à Douchapt pour le Festidrôle "fait son cinéma" !

Une journée pleine d'activités gratuites pour toute la famille qui sera clôturée par un repas et une soirée festive !

Vous avez un peu de temps libre ? Nous vous attendons avec plaisir pour les préparatifs !

Renseignements
au 05.53.92.50.60

## SÉNIORS FAITES LE PLEIN D'ACTIVITÉS !

Le service Séniors vous propose un programme de sorties tout au long de l'année. Venez assister à des spectacles de qualité à des tarifs négociés. La CCPR prend également en charge le transport.
Retrouvez le programme sur le livret trimestriel, notre site internet et ci-dessous

Sophie GENDRON
06 82 74 69 36

## CONTACTS

- Accueil Com. de Com. du Périgord Ribéracois : 05.53.92.50.60
- SPANC (Assainissement non collectif) : 05.53.92.50.67
- Service voirie intercommunale : 05.53.92.50.64
- Service aides à l'amélioration de l'habitat : 05.53.92.50.60
- Pole développement territorial : 05.53.91.38.45
- Service Urbanisme : 05.53.91.38.54
- CIAS Val de Dronne : 05.53.90.28.40
- Office de Tourisme Intercommunal : 05.53.90.03.10

**RETROUVEZ PLUS D'INFOS SUR LE SITE ET SUR FACEBOOK**

www.